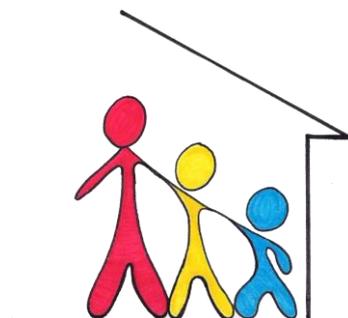


APE des Ecoles Publiques du Bourg du Relecq-Kerhuon

Assemblée Générale

jeudi 04/10/2018

début de l'AG à 20h à l'Ecole Primaire Achille Grandeau



1 Mot d'accueil

Bienvenue à tous les parents à cette Assemblée générale de l'A.P.E. des écoles publiques du Bourg.

Ordre du jour:

- bilan année passée
- élection bureau et CA de l'APE
- actions pour l'année à venir

2 Présentation de l'Asso

But

L'association a maintenant 8 années d'existence, avec ses nouveaux statuts.

L'association des parents d'élèves est un lieu d'échange, de partage et de solidarité entre parents d'élèves. Elle pourra notamment : proposer des rencontres entre parents, participer et/ou organiser diverses fêtes et animations; défendre les intérêts moraux et matériels des parents d'élèves et l'accès à un service public scolaire de qualité, pour tous; informer les familles sur la vie scolaire de leurs enfants; représenter les parents d'élèves en participant aux conseils d'écoles.

Fonctionnement

Le domicile de l'association est localisé à l'école Achille Grandeau, lieu où se tiennent la majorité des réunions de l'association.

L'association élit en Assemblée Générale les membres du Conseil d'Administration, dont 3 membres au moins prennent part au Bureau. La vie associative est gérée par le Bureau et est soumise régulièrement au Conseil d'Administration pour validation (réunions physiques ou échanges par mail).

L'association est ouverte à tous les parents et tuteurs d'enfants inscrits dans une des trois écoles publiques du Bourg, qui pour être adhérent, doit s'acquitter d'une cotisation. Les membres de l'association, et tout particulièrement les membres du Conseil d'Administration sont protégés par une assurance pour les actions qu'ils mènent et les responsabilités qu'ils prennent.

L'adhésion à l'association est l'un des moyens pour l'APE de participer au financement partiel des projets éducatifs des enseignants.

Nous souhaitons communiquer avec un maximum de familles dans l'intérêt de nos enfants.

Le Conseil d'Administration et le Bureau

Nous souhaitons que le CA soit composé d'au moins 3 membres. Ainsi cela permet à tous les parents désireux de s'investir dans l'association et de pouvoir participer au CA. Le bureau 2017/2018 était composé de 5 membres (Président / Secrétaire et son adjoint/ Trésorier et son adjoint).

Les membres du C.A. 2017 / 2018 étaient :

Anne-Laure MOLINA
Estelle HASCOET
Isabelle MONNAT
Catherine LE ROCH
Cécile COURANT
Sandrine GARZETTI
Marie-Claude KERJOUAN
Sabine OGOR
Marjorie QUIGUER
Pauline WALCZAK
Steven COJEAN
Dimitri HAMMERER
Erell ULVE
Hélène BEAUGEOIS
Maëlle KERMARREC
Nolwenn LEPLENIER
Sophie JAVRE
Virginie BLANDIN HAMMERER

3 Bilan de l'année passée 2017-2018

Les événements

Points positifs :

Cette 7^{ième} année de fonctionnement a permis de conforter la place de l'APE auprès de nos différents interlocuteurs : la Mairie, les enseignants des écoles publiques du bourg, l'APE Jules Ferry, etc. De plus, l'APE a mené quelques actions/animations pour permettre aux parents de se rencontrer et pour apporter des fonds à l'association, notamment pour accompagner les projets éducatifs des enseignants.

En début d'année, l'association participe à l'organisation de la mise à disposition du matériel pour les élections aux conseils d'écoles.

L'APE, c'est aussi la mise en place d'actions pour :

Se faire connaître : présence aux réunions d'information en début d'année et aux journées portes ouvertes des écoles en fin d'année.

Se constituer une réserve financière : vente de chocolats, de galettes, de gâteaux à la sortie des écoles, etc.

Participer aux réunions entre autres pour suivre l'impact des nouveaux rythmes scolaires

Proposer des temps conviviaux

Communiquer : site internet (avec un lien vers le site internet des écoles du bourg) pour annoncer notamment les événements auxquels participe l'association :

<http://ape-brk.jimdo.com/>

Bilan financier

Le bénéfice total (hors Fête des écoles) pour cette année 2017 / 2018 est d'environ: 3600 euros ; la majeure partie de ces bénéfices vont être reversés aux écoles. La répartition se fera par nombre d'élèves par école.

Cotisation à venir

Pour l'année 2018-2019, maintien du tarif de l'adhésion à 3€ minimum (ce qui n'exclut pas la possibilité d'apporter une cotisation plus importante si on le souhaite), afin de garantir un accès au plus grand nombre de parents des écoles publiques du Bourg.

Un bulletin d'adhésion a été distribué dans les cahiers des élèves.

4 Présentation de l'année à venir – 2018-2019

Parents référents APE pour l'année 2018-2019

Les « parents référents » par école permettent à chaque directeur d'identifier un interlocuteur privilégié et de faire remonter efficacement l'information vers l'APE. Tenir l'APE au courant en utilisant l'adresse mail de l'APE.

Parents référents pour 2018-2019 :

Maternelle Jean Moulin :	Sandrine GARZETTI
Primaire Jean Moulin :	Stéphanie GARIAN
Primaire Achille Grandeau :	Marie-Claude KERJOUAN

Renouvellement du Conseil d'Administration pour l'année 2018-2019 :

Anne-Laure MOLINA
Catherine LE ROCH
Sandrine GARZETTI
Marie-Claude KERJOUAN
Sabine OGOR
Dimitri HAMMERER
Hélène BEAUGEOIS
Nolwenn LEPLENIER
Sophie JAVRE
Virginie BLANDIN HAMMERER
Pauline BERTHOU
Patricia TOBY
Ronan DREVILLON
Maëlle KERMARREC
Virginie BLANDIN HAMMERER

Renouvellement du bureau de l'APE pour l'année 2018-2019 :

Certains parents membres du Bureau ne souhaitent pas renouveler leur mandat.
Il suffit d'être à jour de sa cotisation au moment du CA pour pouvoir devenir membre et postuler pour un des postes du bureau.

Le Bureau suivant est élu à l'unanimité :

Présidente : Anne-Laure MOLINA
Secrétaire : Marie-Claude KERJOUAN
Trésorier : Virginie BLANDIN HAMMERER
Trésorier adjoint: Dimitri HAMMERER
Trésorière adjointe : Sandrine GARZETTI

Actions proposées pour l'année 2018-2019:

- Organisation de *ventes de gâteaux* en moyenne 6 fois dans l'année (en faisant attention aux autres actions de l'APE), le mercredi à 12h15 en changeant de classe chaque mois; à caler par le référent d'école avec la directrice
- Ventes de chocolat Jeff de Bruges pour Noël et Pâques
- Vente de galettes des rois avec Terre d'Embrun
- Vente de fleurs mais proposer aussi des petits prix
- Co-organisation de *la Fête des écoles* avec APE/enseignants

Fin de l'AG